

Mairie
de
LACHELLE
60190

RELEVÉ COMPTEUR 2016

Madame, Monsieur,

L'absence prolongée de notre personnel communal nous conduit à vous solliciter de manière à nous transmettre pour le **Lundi 21 novembre 2016** le relevé de votre consommation d'eau.
En cas d'impossibilité de votre part, veuillez nous prévenir et Laurent passera à votre domicile. Passé ce délai, nous procéderons à une estimation basée sur notre dernier relevé.

Vous trouverez une notice explicative selon votre type de compteur.

Comptant sur votre habitude compréhensive,

Nous restons à votre disposition pour de plus amples d'informations,

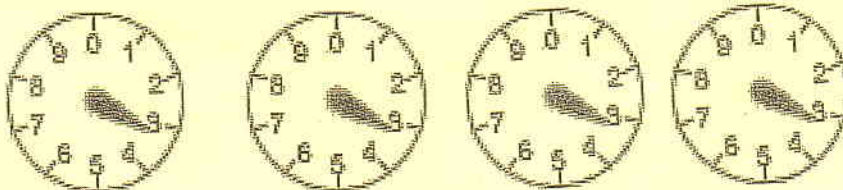
Le Maire,
Pascal SERET

(A) COMPTEUR A AIGUILLE

Si vous avez un compteur à aiguilles, indiquez par un trait plain la position des aiguilles comme figuré sur les cadrans ci-dessous.

Quels que soient le nombre et la position de vos cadrans, respectez l'ordre : Unité (1), Dizaine (10), Centaine (100), Mille (1000).

NE PAS S'OCCUPER DES CADRANS ROUGES



(A) COMPTEURS A CHIFFRES

Si vous avez un compteur à lecture directe, indiquez dans les cases ci-dessous, les chiffres visibles dans les cases correspondantes de votre compteur.

NE PAS S'OCCUPER DES CASES ROUGES SUR LE COTE DROIT

--	--	--	--	--

NOM ET PRENOM :

ADRESSE :